

me & farine de lin.

gros sous français, vétérinaires et ordinaires. Maïs, Italie et Hongrie. Farine de lin et sésame moulus. Tourte d'épeautre. Prix avantageux. Croix-Blanche, à Bulle. [820]

RIE-CORROIRIE

répins. — Chaussures. Demi-gros. — Détail. LASSON, Bulle. sèche de fond, battu et non emelles. — Vache lissée. — dépoilles (débris). — Crou-Vachettes et empeignes en Cuir pour sellerie. — Peaus. Assortiment varié de tiges es à l'écuillère, etc. — Spécia pour la chaussure. — Fils s — à joindre — et pour ma. — Chevilles de bois. — Clou-mécanique. — Noir. — Vernis. huiles pour chaussures et pour

mandises vendues de confiance extra réduits. comptes suivant l'importance rs, peaux brutes, sauvagine, ivers, suif, etc., aux meilleures [149]

orte machine

er, avec double entraîne- eu servi, est à vendre au prix ables en deux ternes. bureau du journal. [854]

29 décembre 1889 :

Cassée

la Croix-Blanche, Hauteville. vitation cordiale. Ad. SCHUWY, aubergiste.

Cassée

che 29 décembre l'Union fédérale, à Sales. ception cordiale. F. DUPONT.

che 29 décembre :

nde cassée

-Ferrant, à Charmey. vitation cordiale. [846]

Jour de l'An :

Cassée

ns de Montbarry. vitation cordiale. [845]

Jour de l'An :

Cassée

on de Ville de Euz. vitation cordiale. Bo-sos, aubergiste.

ur du Nouvel-an :

CASSÉE

-Blanc, à Vuadens. vitation cordiale. Victor SUDAN, aubergiste.

louer :

e de 13 à 14 poses à distraire. l. Terme : 6 ans. [858] Clémentine BOYER, audit lieu.

TE : Un âne de grande ans.

bureau du journal. [804]

9000 pieds de foie et regain, dont 3000 à con- ce. — S'adresser à Adolphe y. [850]

nde une servante con- naisant les soins d'un

bureau du journal. [847]

important

GRANDS MÉNAGES

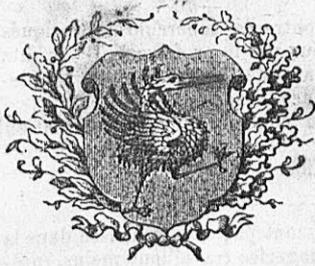
la boulangerie J. SCHNEIDER, l. Clerc, à Bulle : Pain de 9 c. le kg., ainsi que avoine, ine pour engrais, le tout à bas [26]

uidation.

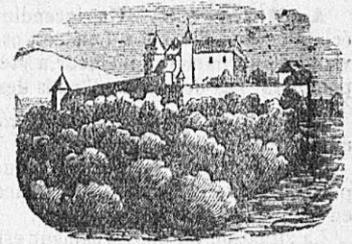
changeement de commerce, le a à bas prix toutes les mar- gasin, telles que draps, toiles es pour dames, livres de prié- mortuaires, laines et cotons, nes, blouses, corsets, services ie et quincaillerie. Pfütz-Meyer, à Bulle. [116]

DE L'OCCASION! [116]

e Lenz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 — 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 27 décembre 1889.

NOUVELLES SUISSES

Jura-Simplon. — Les actionnaires des compagnies fusionnées Suisse-Occidentale-Simplon et Jura-Berne-Lucerne sont convoqués en assemblée extraordinaire pour aujourd'hui vendredi, à 2 heures, au Casino-Théâtre de Lausanne. L'ordre du jour est le suivant : 1° Constatations prévues par l'art. 618 du code fédéral des obligations, pour la constitution de la nouvelle compagnie Jura-Simplon; 2° Nomination de trois commissaires-vérificateurs.

D'après les inscriptions, les participants seront nombreux. L'Etat de Fribourg envoie pour sa part plus de 450 personnes. Certaines communes bernoises, propriétaires d'actions du J.-B.-L., se sont arrangées de façon à faire profiter le plus grand nombre possible de leurs ressortissants d'un voyage à Lausanne.

Zurich. — La société qui avait étudié la question de la création d'un quartier de villas aux abords de Wipkingen s'est définitivement constituée. La 18 courant, elle a passé les actes d'acquisition d'une certaine quantité de terrains. Le côté financier de l'entreprise est assuré, paraît-il. Un grand hôtel sera prochainement mis en construction.

Le nouveau quartier sera relié avec la ville au moyen d'un tramway.

— A l'occasion de la discussion du budget, le Grand Conseil a accordé un crédit de 20,000 fr. pour l'introduction de l'éclairage électrique à l'école normale de Küssnacht.

Berne. — Mardi est mort subitement à Berne M. Perrenoud, professeur et pharmacien de l'Etat. Le gaz oxyde de carbone, échappé d'un poêle, l'a empoisonné dans sa chambre à coucher, pendant la nuit de dimanche à lundi. Les soins administrés pour conjurer les suites fatales de cet accident ont été vains.

— Tous les entrepreneurs de la ville de Berne se sont entendus pour fixer la journée de travail à dix heures. Cette innovation, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier, concerne les maçons, tailleurs de pierre, manœuvres et terrassiers.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 27

LA

BELLE TÉNÉBREUSE

PAR

JULES MARY

— Oh! vous pouvez être sûre de ma discrétion. J'aurais pu dire, dans le temps, que vous étiez vivante... J'en n'en ai en garde... Je me souvenais du mal que je vous avais fait... Et ça me fermait la bouche. Ma mère, non plus, ne vous a pas trahie... La pauvre femme, elle n'y a guère pensé... elle ne prononce pas quatre paroles dans son année... Elle est si vieille, pensez donc... Ah! mam'selle Marceline, si vous aviez vu le désespoir de M. Pierre Beauport, trois ou quatre jours après votre disparition!... Je l'ai vu, moi, quand le juge d'instruction m'a fait appeler... ça vous aurait fendu le cœur... parole... les larmes me crevaient les yeux... Mais j'ai tort de vous parler de tout cela... Tout cela est mort... C'est déjà bien vieux... Il vaut mieux n'y point penser...

La vieille Jan-Jot s'était mise à geindre, Glou-Glou courut dans la chambre; Marceline le retint.

— Pour tout le monde, dit-elle, même pour mes enfants, je m'appelle Marceline Langon.

Lucerne. — Le gouvernement de Lucerne vient de décider de réduire le nombre des cabarets. La patente de plusieurs auberges, échue à la fin de l'année, n'a pas été renouvelée. Un nombre encore plus considérable d'auberges n'ont été autorisées à continuer leur exploitation que jusqu'au milieu de mars ou jusqu'à fin 1890, avec la condition formelle qu'elles seraient fermées dès ces époques. Il ne sera pas accordé de nouvelles concessions.

Argovie. — L'influenza a éclaté à la caserne d'Ararau, occupée actuellement par un cours de remonte.

Vaud. — Dimanche dernier, à 5 h. du matin, un violent incendie a détruit quatre bâtiments dans le village de Bullet.

Les progrès du feu ont été si rapides que les habitants ont dû se sauver en chemise.

De ce fait, plusieurs familles sont réduites à la plus profonde misère.

— Lausanne paie son tribut à l'influenza. Les cas y sont nombreux. Pour la plupart, ils se manifestent avec une soudaineté extrême; le début du mal est souvent, chez les personnes âgées, une syncope. Fièvre intense, courbature, maux de tête, accès de toux, maux d'entrailles, rien ne manque du reste à cette vilaine importation d'Orient. Ça ne dure guère, mais c'est très vexant et très pénible.

Neuchâtel. — Les journaux neuchâtelois annoncent la mort de M. le banquier Zélim Perret, à la Chau-de-Fonds. Il avait été député au Grand Conseil et membre du Conseil national pendant deux législatures, de 1869 à 1875.

Militaire passionné, il fut commandant de place de la Chau-de-Fonds en 1870, et il présida encore, il y a deux ans, aux opérations d'organisation du land-sturm.

— Le Conseil d'Etat de Neuchâtel, pour suivre à une règle établie depuis de longues années, fait connaître qu'il a fixé, après enquête et sur le rapport du département de l'industrie et de l'agriculture, la moyenne du prix de vente des vins blancs de la récolte de 1889 à 71 centimes le litre.

Genève. — Les scandales de l'Armée du Salut ont recommencé lundi soir de plus belle devant le local de la rue Pécolat. La police a dû faire évacuer la salle, puis en a emporté la clef.

— Vos enfants, dit-il, vos enfants...

Mais il se tut au moment de faire une question indiscrète.

— Ça ne me regarde pas, murmura-t-il, assez de bêtises. Et il rejoignit sa mère qui le réclamait à grands cris.

Deux jours après, Gérard se décidait à l'opération. Celle-ci réussissait comme il l'avait prévu. Quinze jours après, la mère Jan-Jot était sur pied et capable d'entreprendre un voyage.

— Je vous conseille de ne pas retourner en Brenne, dit Gérard à Glou-Glou. Je ne connais pas votre pays, mais j'en ai entendu parler comme d'une contrée malsaine. Votre mère, en ce moment très affaiblie, a besoin de ménagement et d'extrêmes précautions.

— Je chercherai, dit le joueur d'orgue. Je suivrai votre conseil.

Lorsqu'il prit congé de Marceline, il lui dit :

— C'est grâce à M. Gérard que ma mère est encore vivante. Je cherche dans ma tête ce que je pourrais faire pour vous prouver notre reconnaissance. Avez-vous besoin de moi ?

— Non, Jan-Jot, et merci, mon ami.

— Au moins, si quelque jour mon bras, mon pauvre et unique bras, peut vous être utile, jurez-moi que vous vous en servirez.

— Je vous le promets.

— Et si le bras ne suffit pas, s'il vous faut ma tête pour sauver quelqu'une des vies qui vous sont chères, n'hésitez pas...

— A n'hésiterai pas, Jan-Jot.

— A la bonne heure!... Et c'est drôle, mam'selle Marceline, j'ai comme ça dans l'idée que je ne mourrai pas sans

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Dans la nuit de dimanche, à Reims, trois employés d'octroi ont été assassinés par des fraudeurs qu'ils voulaient arrêter. Se voyant sur le point d'être saisis, les fraudeurs tirèrent des coups de revolver sur les agents; deux de ces derniers sont morts, le troisième est dangereusement atteint. La police recherche activement les meurtriers.

— Les sourds-muets ont commencé dès Noël à célébrer l'anniversaire de la mort de l'abbé de l'Épée (25 décembre 1789).

— Une barque française, pêchant près de Menton dans les eaux françaises, a été accostée par des douaniers italiens sous prétexte qu'elle était dans les eaux italiennes. La barque réussit à s'échapper. Un brigadier italien a tiré des coups de revolver en l'air et emporté à Vintimille une bouée abandonnée par la barque en question.

— Un misérable, célèbre dans les fastes du crime, le curé Boudes, vient d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité par la cour d'assises de l'Aveyron. Vols, viols, assassinats, Boudes avait tout commis. Une foule énorme attendait le condamné à la sortie du Palais, criant : « A mort! A la guillotine! » Les gendarmes et la troupe ont eu toutes les peines du monde à maintenir l'ordre et à protéger le condamné.

— M. Franssens, l'heureux ouvrier imprimeur qui a gagné le gros lot de 500,000 francs des bons de l'Exposition, vient de donner mille francs au dispensaire Furtado-Heine, pour être distribués sous forme de vêtements et de jouets aux enfants malades.

Italie. — Le tribunal ecclésiastique de Rome a refusé de casser le mariage du général Boulanger. Mme de Bonnemain, avec laquelle l'ex-député de Paris vit à Jersey, vient d'hériter plusieurs millions d'une tante.

Espagne. — Lundi soir, pendant la représentation de *Méphistophèles*, à l'Opéra, à Madrid, un accident se produisit à la machine de la lumière électrique et une grande fuite de vapeur asphyxia deux ouvriers. L'alarme fut grande pendant quelques minutes. Le régisseur vint prier le public de se retirer, vu l'impossibilité de continuer la représentation.

Allemagne. — Deux maisons nouvellement construites de la rue Glaubourg, à Francfort, se sont écroulées. Aucune victime.

vous avoir rendu un grand service... Lequel? Ah! voilà! ah! voilà!...

Et il descendit branlant la tête, soutenant sa vieille mère dans l'escalier et lui disant de douces paroles.

On n'entendit plus parler de lui pendant quelques mois.

Un jour il apparut, son orgue sur le dos. Son orgue ne le quittait guère. Et il le disait en plaisantant :

Quand je ne le sens pas sur mon ventre ou sur mon dos, il me semble qu'il manque à ma toilette un vêtement indispensable.

— Je viens, dit-il à Marceline, vous faire une proposition. Vous allez me dire si elle vous plaît.

— De quoi s'agit-il ?

— Dans tous les cas, si cela ne vous plaît pas, vous me pardonnerez de m'être occupé de choses qui ne me regardaient pas. J'ai installé ma mère à Creil. La vie n'y est pas chère. L'air est bon. J'ai trouvé à vendre notre petite maison de Neuilly-sous-Bois, et ma mère, qui vit de rien, a fait des économies sur mes recettes. J'ai pris, dans les villages autour de Creil, mes habitudes comme en Brenne, et tout le monde m'y connaît déjà... Seulement, un ouvrier de la fabrique de faïence, qui est de Neuilly, m'a reconnu et m'a donné mon surnom de Glou-Glou, et me voilà réaffublé de ce sobriquet de malheur...

— Je ne vois pas venir votre proposition, Jan-Jot.

— Excusez-moi. J'y arrive. En parcourant les villages aux alentours de Creil, j'ai entendu plus d'une fois les paysans se plaindre de ce qu'ils manquaient de médecin. Il n'y en a qu'un à Creil; l'autre est mort, il y a deux ans et n'a pas été remplacé. J'ai pensé qu'il y avait une clientèle toute prête

Angleterre. — Un incendie considérable a éclaté le jour de Noël à Londres, près du marché aux viandes; un immense malheur a été évité grâce aux pompiers; pas de victimes, mais des pertes énormes.

Bésil. — Les nouvelles des troubles au Brésil augmentent.

Trois dépêches privées parvenues à Montevideo par Galveston confirment l'existence de troubles, et en particulier la récente émeute.

La situation du gouvernement est critique.

Zanzibar. — Les exécutions continuent dans l'Est africain, administré par les Allemands. Les journaux de Berlin publient une dépêche de Zanzibar annonçant qu'on a pendu à Bagamoyo trois des principaux lieutenants de Basher. Voilà qui donnera aux sauvages de l'Afrique une haute idée de la civilisation européenne.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 24 décembre. — M. Blancpain, Henri, à Fribourg, est promu au grade de lieutenant d'artillerie de campagne.

— On confirme dans leur poste:

M. Benninger, Edouard, tit., débitant de sel à Jentes;

Wæber, Ulric, tit., débitant de sel à Schmitten.

Séance du 26 décembre. — On approuve le concordat révisé de la pêche dans le lac de Neuchâtel, ainsi que le règlement de service des gardes-pêche.

— M. Laurent Corboud est nommé suppléant de l'officier d'état civil de Surpierre.

— On accepte avec remerciements pour les services rendus la démission de MM. Bächler, Louis, officier d'état civil de Carignan-Vallon et suppléant de Gletterens, et Germain Ducarroz, suppléant d'état civil de Montbrelloz.

— Sont nommés en leur lieu et place:

MM. Louis Cantin, fils de Joseph, à Vallon, officier d'état civil de Carignan-Vallon et suppléant de Gletterens; Béat Plancherel, suppléant d'état civil de Montbrelloz.

Nécrologie. — On annonce de Morat la mort de M. Théodore Zurkinden, ancien secrétaire de préfecture, aujourd'hui receveur d'Etat dans le district du Lac.

— Nous apprenons également la mort de M. le député Hayoz, à Jetschwyl, décédé mardi, à l'âge de 51 ans.

Accident. — On rapporte qu'un triste accident s'est produit lundi matin à Estavayer, au moment où l'on était occupé à entrer un sapin de Noël dans l'église protestante de cette ville. Tout à coup, la rampe en pierre de l'escalier, sous le poids de l'arbre, se décala, s'abattit et vint écraser les deux pieds d'un nommé A. G., fils. Le pauvre estropié a été transporté à l'hospice d'Estavayer.

GRUYÈRE

Conférence littéraire. — On annonce pour samedi soir, à 8 h., à l'Hôtel de Ville, une conférence donnée par Mme D. Mon, dont les séances littéraires

pour M. Gérard. Jeune, savant, bon et doux comme il est, il aura vite fait d'être aimé et de devenir populaire. Qu'en dites-vous?

— Je dis que vous êtes un brave homme, Jan-Jot. Je parlerai à mon fils. Il se renseignera. Il ira à Creil et prendra une décision.

— Vite, alors, pour ne point laisser échapper l'occasion. Et voilà tout ce que je voulais vous dire. Bien le bonjour, mademoiselle Marceline.

— Merci, mon bon Glou-Glou.

Le joueur d'orgue descendit lourdement, et, pour ne pas perdre son temps, sans doute, il s'installa dans la cour, tourna sa manivelle et se mit à chanter:

Jette tes filets en silence,
Pêcheur parle bas...
Le roi des mers ne t'échappera pas...

L'idée de Jan-Jot était bonne. Quelque temps après, Gérard était installé à Creil avec sa mère et sa sœur, dans une jolie maison isolée, tout près de l'Oise.

L'installation terminée, le médecin avait pris Marceline dans ses bras:

— Tu as toute ta vie travaillé pour nous. A mon tour, maintenant. Repose-toi. Tu vas voir, mère chérie, comme tu seras heureuse.

— Oui, repose-toi, dit Modeste, et ne pense plus qu'à ton bonheur, entre ton fils et ta fille dont l'affection ne te manquera jamais.

Et Marceline se prenait elle-même à croire qu'elle en avait

ont été fort goûtées à Nyon, Orbe, Avenches, où elle a été redemandée et a fait salle comble. Dans la composition de ses programmes, Mme D. Mon s'est astreint à un choix judicieux, ce qui est la cause de la grande faveur que le public lui a jusqu'ici accordée.

L'inédit tient une large place dans les séances de Mme D. Mon. En relations constantes avec les écrivains contemporains, elle peut régaler son auditoire de maint petit chef-d'œuvre encore inconnu.

Nous espérons que le public fera un gracieux accueil à l'aimable conférencière.

Les billets ne coûtent qu'un franc. Ils se vendront à l'entrée de la salle.

Vevey-Bulle. — Un comité d'initiative a dû se constituer à Bulle pour s'occuper des intérêts de la Gruyère dans la question du chemin de fer destiné à relier Vevey avec le Pays-d'Enhaut. Puisque nos voisins sont résolus d'aller de l'avant, il nous importe de suivre le mouvement et de calculer les avantages que peuvent nous présenter les différents tracés mis en présence.

Le comité provisoire dont nous parlons a décidé de convoquer sur jeudi prochain, 2 janvier 1890, à l'Hôtel de Ville de Bulle, une délégation de toutes les communes du district. La séance se tiendra à 1 heure, sous la présidence de M. l'ingénieur cantonal Gremaud. Il s'agit de constituer un comité définitif et de mettre les communes bien au courant de la question.

Nous engageons vivement les autorités communales à se faire représenter sans faute et dans la proportion qui leur sera indiquée. Quand des intérêts majeurs peuvent se trouver en jeu, il n'est pas permis de se montrer indifférent. Il n'est pas question d'ailleurs de participation financière et chacun conservera après la réunion sa pleine liberté d'action. (Communiqué.)

Diplômes. — Le 29 septembre dernier, trois fromagers gruyériens ont eu l'honneur bien mérité de monter sur l'estrade du Concours agricole de Vercel (Doubs) pour recevoir des diplômes décernés par le comité agricole de ce canton pour l'excellente fabrication de leurs fromages. C'est avec plaisir que je livre à la publicité les noms de ces lauréats:

Alexandre Pipoz, de Charmey, fromager à Vercel; Alphonse Andrey, de Cerniat, fromager à Chaux; Florentin Doutaz, de Gruyères, fromager à Avoudrey.

C'est la quinzième année consécutive que ce dernier travaille à Avoudrey; il a déjà reçu plusieurs diplômes et une médaille d'argent grand modèle pour la beauté et la bonté de ses fromages.

Nos félicitations les plus chaleureuses à nos intelligents compatriotes gruyériens! Habiles praticiens dans l'art si délicat et si chanceux de fabriquer le fromage, leur travail si bien soigné, irréprochable, ne pouvait manquer d'être apprécié à sa juste valeur par les experts délégués par le comité agricole pour visiter les caves des fromageries.

Espérons que ces flatteuses distinctions stimuleront beaucoup d'autres fromagers fribourgeois en Franche-Comté. C. C.

CHRONIQUE AGRICOLE

Vaccination contre la tuberculose des bovidés. — D'après les journaux agricoles d'Allemagne, des es-

fini avec le mauvais côté de la vie.

Si elle avait pu se douter que les épreuves commençaient seulement pour elle!!

Gérard était à peine installé depuis un mois à Creil, qu'une voiture s'arrêtait devant la maison, un jeune homme en descendant, pâle, agité, et demandait le médecin.

Gérard était dans son cabinet. Marceline venait de sortir.

Ce fut Modeste qui reçut le visiteur.

Celui-ci était un beau et robuste garçon de vingt-huit ans environ, aux yeux noirs intelligents, à la barbe brune taillée courte.

— Mademoiselle, dit-il à la jeune fille, pardonnez le trouble où vous me voyez... Je suis le fils de M. Valognes, le manufacturier bien connu à Creil... mon père qui est à son château de La Novice, dans la forêt d'Halatte, pas très loin d'ici, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie... son médecin ordinaire, le docteur Cordier, est absent... on m'a donné le nom du docteur Gérard et son adresse... Il s'agit de la vie de mon père, mademoiselle... Le docteur ne serait-il pas chez lui?...

— Je le prévins à l'instant, dit Modeste.

Et, malgré elle, son regard resta un instant attaché sur les yeux de Robert Valognes, tout remplis de grosses larmes.

— Ne perdez pas une seconde, mademoiselle... la vie de mon père en dépend.

Modeste courut avertir Gérard, qui descendit aussitôt.

— Vous êtes libre, monsieur? dit Robert. Pouvez-vous me suivre?

— A l'instant même.

— Alors, partons... Pourvu que nous n'arrivions pas trop

sais de vaccination contre la tuberculose pratiqués sur des jeunes taureaux par le professeur D^r Schütz et M. Steffen, vétérinaire de département à Magdebourg, ont été couronnés de succès.

On croit pouvoir en conclure que la vaccination en question peut protéger sûrement les bêtes à cornes contre la tuberculose.

Laits. — Les laits sont partout en hausse dans la Suisse; aussi les fromageries travaillent moins, préférant vendre le lait en nature à un prix des maintenant rémunérateur, plutôt que d'attendre, pour la vente des fromages, des prix qui ne seront peut-être pas aussi avantageux.

La Société de fromagerie de Rebikon (Fribourg) a vendu son lait à la Société coopérative de Bâle au prix de 14 centimes le litre, rendu à Bâle.

Un cheval de 150,000 dollars. — Cette somme fabuleuse a été payée dernièrement à l'éleveur américain, M. Williams, pour un trotteur étalon de trois ans du nom d'Axtell. Il a parcouru en 2 minutes et 12 secondes un mille anglais, soit 1609 mètres.

On indique le procédé suivant pour la conservation des pommes: On choisit des fruits sains que l'on place sur des claies sans qu'ils se touchent, et l'on fait du feu dans le local où sont les fruits, de manière à le remplir de fumée; on renouvelle cette opération pendant quatre ou cinq jours. On met ensuite les pommes en caisses par couches séparées avec de la menue paille. Elles se conservent ainsi jusqu'à l'été.

Les Américains ont envoyé, cette année, de grandes quantités de cidre sur notre continent: Le navire *la Bretagne* a débarqué au Havre, au mois de juin, 700 fûts de cidre expédiés de New-York. En juillet, *la Normandie* débarquait 700 autres fûts de cidre. Il est arrivé en outre, au même port, en quinze jours, 5600 barriques, le tout venant d'une maison South Sherborn de Massachusset, qui a établi un comptoir au Havre.

Engelures. — En fait de remèdes, dit le *Messenger*, on n'a que l'embarras du choix. Nous avons sous les yeux au moins une quarantaine de recettes d'onguents ou de lotions. Quant à recommander la meilleure, ce nous serait bien difficile.

Nous avons employé, toujours avec succès, les lotions d'essence de térébenthine, matin et soir, mais pour autant que l'engelure n'est pas crevassée. On peut faire dissoudre aussi dans la térébenthine un peu de camphre, 4 grammes de camphre dans 30 grammes d'essence.

Si les engelures sont crevassées, prendre garde que le liquide ne touche la chair vive des crevasses.

Comme moyen préventif, Joigneux indique:

1° Se laver tous les jours les mains et les pieds dans de l'eau salée;

2° Se frictionner légèrement les pieds et les mains, en les humectant de temps en temps avec de l'eau-de-vie camphrée, de l'eau-de-vie pure, de l'eau sédative étendue d'eau;

3° Se frictionner avec une forte décoction de plantes aromatiques dans du vin. Pour avoir cette décoction, prendre des menthes, de la sauge, du thym, du romarin, faire bouillir des feuilles de l'une ou de l'autre de ces plantes dans du vin et ne s'en servir qu'après refroidissement;

tard. Ils sautèrent en voiture. Sur le seuil de la maison, Modeste regardait s'éloigner son frère. Celui-ci se retourna, et avec un geste d'amitié.

— Il est possible, lui cria-t-il, que je sois obligé de passer la nuit auprès du malade. Ne m'attendez pas et ne soyez pas inquiètes.

La voiture, — une petite charrette anglaise très légère, très roulante, — disparut au trot rapide d'un élégant et vigoureux cheval.

Ils traversèrent la campagne, la forêt d'Halatte et, au bout de quelques minutes, entrèrent dans une allée de platanes superbes au bout de laquelle la voiture vint tourner le perron du château.

Valognes avait été couché sur un lit où il râlait.

Le jeune docteur l'examina. Robert ne le quittait pas des yeux.

— Eh bien? demanda-t-il. Serait-il trop tard?

— Non, mais il n'y a pas une minute à perdre.

Il le saigna. Cela soulagea le malade. Ainsi qu'il l'avait prévu, Gérard fut obligé de rester au château toute la nuit.

Valognes reprenait difficilement connaissance. Le médecin craignait une paralysie partielle. Il la combattit vigoureusement par des compresses glacées sur le front et tout autour de la tête. La nuit se passa ainsi, puis la matinée du lendemain.

Valognes était hors de danger.

Après les premiers soins, Gérard avait voulu se retirer:

— Je ne suis pas le médecin ordinaire de M. Valognes, avait-il dit... Je ne veux pas que l'on m'accuse de chercher

4° Se lotion
mélange d'ea
5° Enfin, c
engelures en
jours, dès le
froide, de l'e
tion du chau
Quand, m
rent, on les
camphrée à
mortier, qui

Les ét

Et l'honc
sonne, ferm
coin de la c
— A-t-on
neveux, des
Et tout
tomba et u
sa joue viei
— Voilà
Celle co
disait que
n'avait jam
seule pers
avait servi
Voilà p
pressé, tra
dans l'allur
lui qui av
n'avait jam
C'est qu
il faut fai
manqué à
et bon.
Tout à
jusque-là
nant sur t
tiré vers u

La mai
de six éta
Au sixi
le chef éta
la maieon
travail. I
mais non
pour le r
fer et des
pu, mais
Depuis qu
d'une pl
Avait-il c
elle n'ava
Nous é
de l'an et
rentrant
petits en
C'était

Leroy ve
sement a
La jeu
Si maigr
il fallait

des client
dier pren
venu...
— Rest
C'est la
et le doc
le devien
Gérard
Le mal
regardait
était fa
— Il n
dit-il en
— Un
— Cela
nom...
— Le
— Gér
de famili
— C'es
et celui
quoi... Je
Le mal
— Lan
Il sem
faible.
— Lan
me frap
pelle...
Il cons

tuberculose pratiqué par le professeur D^r Schütz, département de Magdebourg.

re que la vaccination est le meilleur remède pour empêcher les bêtes à cornes de contracter la tuberculose.

Rebikon (Fribourg) a été déclaré ville libre et indépendante.

Mars. — Cette somme de 100 millions a été affectée à l'élevage amélioré de la race de chevaux de trait en 2 minutes et soit 1609 mètres.

ant pour la conservation des fruits sains que l'on ne se touche, et l'on ne se touche pas, de manière à ne pas contaminer cette opération.

ce, cette année, de grande importance. Le navire au Havre, au mois de mai, a été déclaré de New-York. En fait, 700 autres fûts de vin ont été envoyés au même port, en quinze jours, venant d'une maison de commerce, qui a établi un

de remèdes, dit le *Mes-* sage. Nous avons vu quarantaine de recettes pour recommander la menthe.

jours avec succès, les lo- gements, matin et soir, mais n'est pas crevassée. On dans la térébenthine un de camphre dans 30 gram-

evassées, prendre garde de ne pas crevasser. Joignez-y :

les mains et les pieds avec du savon.

forte décoction de plan- taire. Pour avoir cette décoction, mettez dans un litre d'eau de la sauge, du thym, du romarin, de la menthe, de la camomille, de la valériane, de la safran, de la sauge, de la menthe, de la camomille, de la valériane, de la safran, de la sauge, de la menthe, de la camomille, de la valériane, de la safran.

ur le seuil de la maison, Mo- rieur. Celui-ci se retourna, et dit :

l, que je sois obligé de passer par là, n'attendez pas et ne soyez pas inquiet.

charrette anglaise très légère, et qui est un véritable bijou.

ne, la forêt d'Halatte et, au moment de la pluie, elle est dans une allée de platane.

ment connaissance. Le médecin dit qu'il la combattit vigoureusement sur le front et tout autour de la tête, puis la matinée du lendemain.

ger. Gérard avait voulu se retirer : le médecin ordinaire de M. Valognes, qui ne l'accusa de chercher

4° Se lotionner les mains, matin et soir, avec un mélange d'eau blanche et d'eau-de-vie camphrée ;

5° Enfin, on arrive parfois à prévenir le retour des engelures en prenant le soin de se laver tous les jours, dès le commencement de l'hiver, avec de l'eau froide, de l'eau glacée, de la neige ; mais la transition du chaud au froid ne doit pas être trop brusque.

Quand, malgré ces moyens, les engelures se déclarent, on les pansa matin et soir avec la pommade camphrée à laquelle on a mélangé d'abord, dans un mortier, quinze à vingt gouttes d'extrait de saturne.

VARIÉTÉS

Les étrennes d'un célibataire,

par EUGÈNE MORET.

Et l'honorable M. Leroy, furieux de toute sa personne, ferma la porte avec violence, vint s'asseoir au coin de la cheminée et tisonna le feu avec rage.

— A-t-on jamais compris cela, grommelait-il, des neveux, des nièces, si c'est permis.

Et tout en maugréant, la colère du bon M. Leroy tomba et une larme venue on ne sait d'où roula sur sa joue vieillie.

— Voilà ce que c'est, se dit-il.

Cette conclusion disait beaucoup de choses ; elle disait que le brave homme, orphelin dès le bas-âge, n'avait jamais eu de frères et qu'il avait perdu la seule personne qu'il eût aimée, la sœur aînée qui lui avait servi de mère ; et il était seul, sans amis.

Voilà pourquoi, lorsque tout le monde était gai, pressé, trahissant le bonheur sur les traits et jusque dans l'allure, lui seul était triste. Était-ce juste, cela ?... lui qui avait beaucoup travaillé dans son temps et n'avait jamais fait de mal à personne.

C'est que ne pas faire le mal, hélas ! ne suffit pas, il faut faire aussi un peu le bien et l'occasion avait manqué à l'honnête homme dont le cœur était doux et bon.

Tout à coup, étant à la fenêtre, son regard qui jusque-là avait un peu vagé dans le vide, se promenant sur tous les groupes qui s'offraient à lui, fut attiré vers un point isolé.

IV

La maison qu'habitait notre célibataire était haute de six étages et contenait beaucoup de locataires.

Au sixième étage demeurait la famille Noël, dont le chef était un brave ouvrier autrefois employé dans la maison Caill, et que la maladie avait enlevé à son travail. Depuis, la santé lui était en partie revenue, mais non la force, et Jules Noël n'en avait plus assez pour le rude métier de la forge et le maniement du fer et de la fonte. Il avait alors travaillé où il avait pu, mais n'avait rien trouvé de sérieux et de stable. Depuis quinze jours, il avait quitté Paris dans l'espoir d'une place qu'on lui faisait espérer dans le Nord. Avait-il cette place ?... Sa femme n'en savait rien, car elle n'avait pas encore reçu de ses nouvelles.

Nous étions cependant au 1^{er} janvier, c'était le jour de l'an et la pauvre femme triste, inquiète, songeuse, rentrant ses larmes, car elle avait auprès d'elle trois petits enfants et elle tenait à leur cacher sa misère.

C'était cette pauvre femme et ses enfants que M. Leroy venait de remarquer, et qui avait si impérieusement attiré son regard.

La jeune mère avait quelques commissions à faire. Si maigres que devaient être les repas de la journée, il fallait y songer ; dès le matin elle était descendue,

des clients dans la clientèle même de mon confrère. M. Cordier prendra ma place. Vous lui expliquerez pourquoi je suis venu...

— Restez, monsieur, dit Robert en lui serrant la main. C'est la première fois que mon père a besoin d'un médecin, et le docteur Cordier est plutôt un ami de la famille. Vous le deviendrez aussi, n'est-ce pas, monsieur ?

Gérard répondit cordialement à la franchise du jeune homme. Le malade, dans son lit, s'était soulevé doucement. Il les regardait. Avec leur loyale figure, ces deux jeunes gens étaient faits pour être amis.

— Il n'y a pas bien... longtemps... que vous êtes à Creil ? dit-il en prononçant les mots difficilement...

— Un mois à peine.

— Cela explique... que je ne connais pas... même... votre nom...

— Le docteur Gérard... dit Robert, en s'avançant.

— Gérard... c'est un petit nom, dit le malade, ou un nom de famille ?

— C'est, en effet, mon prénom, dit le médecin en souriant... et celui sous lequel on m'appelle toujours, je ne sais pourquoi... Je me nomme Langon...

Le malade tressaillit. Il répéta lentement : — Langon ?

Il semblait chercher dans sa mémoire momentanément affaiblie.

— Langon, se disait-il à lui-même... C'est curieux... ce nom me frappe comme un lointain souvenir... Ah !... je me rappelle...

Il considéra attentivement Gérard.

son plus jeune enfant dans les bras. Mais les deux autres s'étaient cramponnés à ses jupes. Ils savaient que c'était le jour de l'an, ne sait-on pas toujours tout, et ils voulaient voir. En vain, Mme Noël, qui avait ses raisons, s'était débattue, il avait fallu céder. Toute la famille était dans la rue, rendant visite au boulanger et à l'épicier qui, pour ce jour solennel, n'oseraient peut-être pas refuser crédit.

Les achats étaient faits, ils n'étaient point gros, et Mme Noël parlait de remonter. Mais les enfants suppliaient. Ils voulaient voir, encore, toutes les belles choses amoncelées dans les boutiques. Oh ! ils ne demandaient rien, ils savaient bien que cela ne se pouvait pas, Pierre qui avait dix ans et Pauline huit, étaient raisonnables.

La mère hésitait, craignant pour eux la tentation ; puis enfin elle céda.

Oh ! les belles choses !... Un instant ils oublièrent qu'ils étaient pauvres et que rien n'était pour eux de toutes ces richesses. Pierre dévorait des yeux la papeterie, les jeux de patience, les boîtes de compas et de couleur, les belles gravures et les beaux livres, car il était déjà sérieux, ce petit Pierre, et instruit pour son âge. Pauline touchait du bout du doigt les poupées aux longues nattes blondes, et cela suffisait à son bonheur. Mais, hélas ! il y avait Geneviève, une enfant, celle-là ! elle n'avait que deux ans : que voulez-vous dire à une petite fille de cet âge ? Elle voulait tout, elle tendait ses petits bras, appelait les bébés qui ne répondaient pas, pleurait, gémissait... C'était navrant.

— Rentrons, dit la mère, qui depuis un moment remuait quelques gros sous trainant au fond de sa poche, et qui, mettant un doigt sur une poupée grossière, disait :

— Combien ? — Cinquante centimes. Elle avait vivement tourné le dos et répétait :

— Rentrons. A leur tour, les deux enfants avaient compris : et Pauline donnait la main à sa mère, petit Pierre la tenant par sa jupe, reprirent tristement le chemin de la maison.

Ils ne disaient rien, mais ils avaient le cœur bien gros.

Notre bon Leroy avait tout vu de son balcon, et il avait tout compris : car s'il était presque riche, il avait été pauvre, lui aussi, et les premières années de sa vie avaient été rudes à franchir.

Son père était un manœuvre, sa mère une femme de journée. Il partaient tous les deux le matin, par la nuit noire, et revenaient très tard dans la soirée pour rapporter à peine de quoi faire l'unique repas du jour.

Mais à quoi bon rappeler une histoire vieille comme le monde ? Il y avait si longtemps qu'ils étaient morts, les bonnes gens.

Mais Leroy pleurait : il pensait à son père, à sa mère, à lui quand il était tout petit enfant et qu'il eût payé de sa vie un jouet de deux sous, qu'un autre enfant brisait dans une minute de caprice.

Il quitta la fenêtre, un bon sourire se dessina sous sa moustache toute mouillée : il avait son idée. Il planta son chapeau sur sa tête et se disposa à sortir.

En ce moment, on frappa à la porte, et celle-ci ayant cédé sous une simple pression, ce fut Mme Bonnardot qui entra, venant souhaiter la bonne année à son locataire.

C'était une respectable dame, entre les deux âges et qui remplissait, dans la maison occupée par M. Leroy, les fonctions de concierge.

— J'ai connu, il y a longtemps, très longtemps déjà, une jeune femme qui portait ce nom... Elle avait un fils et une fille...

— J'ai une sœur.

— Attendez... mes souvenirs reviennent plus précis. L'enfant se nommait Gérard... la petite fille... je crois... Modeste...

— C'est ma sœur.

— Vous êtes le fils de Marcoline Langon ?

— Oui.

— Votre mère vit toujours ?

— Elle habite Creil avec moi...

Valognes tomba dans une rêverie qui ressemblait au sommeil. Gérard et Robert s'y trompaient, et déjà ils essayaient de sortir, marchant sur la pointe des pieds, quand le manufacturier les rappela.

— Docteur, dites à votre mère que je suis Louis Valognes. Elle n'a pas dû oublier mon nom. Et dites-lui que vous venez de me sauver la vie. Je suis sûr que cela lui fera plaisir.

— Je vous le promets.

Lorsque Gérard rentra chez lui, en embrassant sa mère, il lui dit :

— J'ai pour client une de tes connaissances.

— Qui donc ? fait-elle, alarmée.

— M. Louis Valognes, le grand manufacturier.

Mme Bonnardot était une bonne femme, bavarde, un peu cancanière ; elle racontait tout ce qu'elle savait, et même ce qu'elle ne devait pas savoir, si bien qu'en un instant notre célibataire était aussi instruit des faits et gestes de la famille Noël, de sa situation, de ses espérances et de ses déceptions, que s'il l'avait pratiquée depuis plusieurs années.

Du reste, il faut tout dire : les renseignements étaient des meilleurs. Décidément, Mme Bonnardot était une bonne femme ; elle n'avait pas d'étrennes à attendre des malheureux locataires du sixième, et elle en parlait avec intérêt.

— Eh bien ! faites votre tournée, madame Bonnardot, dit le vieux garçon, et venez me retrouver après, j'ai à vous parler.

(A suivre.)

Minuit.

Voici minuit, l'airain résonne Pour nous dire que Dieu nous donne Dans cet instant un nouvel an, Car Quatre-vingt-neuf, sans combattre, S'est éteint comme un feu dans l'âtre, Il a fui comme un ouragan.

Voici minuit, que cette année Jusqu'à sa fin soit couronnée Des bienfaits d'une douce paix. Que les combats, l'atroce guerre Ne règnent pas sur notre terre, Mais disparaissent à jamais.

Voici minuit, que nulle envie Ne vienne ronger notre vie, Sachons nous contenter de peu. Le travailleur aura sans doute, S'il sait suivre la bonne route, Chaque jour du pain et du feu.

Voici minuit, que Dieu conserve Parents, amis, qu'il les préserve D'accidents et de grands malheurs. Oui, qu'il les protège sans cesse, Et qu'une innocente allégresse Vienne régner dans tous les cœurs.

Voici minuit, le Ciel nous donne Un an nouveau pour qu'on s'adonne A pratiquer la charité. Que les cœurs sensibles s'émeuvent, Et que ceux d'entre eux qui le peuvent Soulagent l'humble pauvre et.

J. DE SIEBENTHAL.

FAITS DIVERS

Joies et surprises de la vie conjugale ; dialogue entre deux nouvelles mariées :

— Moi, je suis très heureuse, fait l'une. — Tant mieux ! — Et toi... ce mari ? — Oh ! ma chère, une perle ? je ne le vois jamais.

Une coquille typographique assez bien réussie : « Nous recommandons à nos lecteurs cette société financière, dont le siège est à Paris, rue... »

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 —	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . . .	» 2 50	6 mois . . .	» 5 —

Les abonnés à l'ÉTRANGER qui désirent continuer leur abonnement l'année prochaine sont priés de nous faire parvenir le montant jusqu'au 31 décembre s'ils ne veulent voir l'envoi du journal interrompu.

— Eh bien, dit-elle, c'est un prêt pour un rendu, car tu lui dois la vie.

— Comment cela ?

Marceline raconta l'accident du canal Saint-Denis.

— Et il ne me disait rien ! murmurait le jeune homme. — Cela prouve qu'il est resté ce que je l'ai jadis connu : brave, modeste et l'âme généreuse.

Cinq ou six jours après, la même charrette qui avait amené Robert s'arrêtait devant la maison du docteur.

Valognes, gros, large d'épaules, le visage boursofflé et sanguin, en descendait lourdement, laissant la bride à un petit cocher.

Il sonnait et entra. Marceline l'avait aperçu. Elle l'introduisit.

Il s'assit dans un fauteuil du petit salon. Il s'épongea, souffla.

Il avait bien changé, lui aussi. Méconnaissable, comme Marceline. Ses cheveux étaient devenus rares, sa barbe grisonnait. Du Valognes d'autrefois rien n'était resté, si ce n'est l'extrême intelligence et la vivacité des yeux. Les yeux seuls semblaient surnager dans l'empatement général de ce colosse.

Marceline le reconnut tout de suite, mais, lui, restait indécis.

— Mme Langon, la mère du docteur Gérard ? demanda-t-il. Elle sourit avec mélancolie.

— C'est moi, monsieur Valognes, dit-elle. — Vous, Marceline, vous ! balbutia-t-il.

Et il se tut. Tous les deux se dévorèrent du regard. Ce fut lui qui interrompit le silence, pour dire par deux fois :

— Après vingt ans ! après vingt ans ! (A suivre.)

A LOUER

Sérphine veuve de Joseph Dupaquier, à Vuadens, offre à louer de gré à gré, ensemble ou séparément, pour le terme de 6 années, à commencer au 1^{er} avril 1890, les immeubles suivants :

1^o Son domaine sis au Daly, de la contenance de 14 poses; un pâturage de 2 vaches, à proximité du domaine;
2^o Une maraîche sise au Moillenchières, rière Bulle. [860]

MISES PUBLIQUES

Le juge liquidateur des biens de Joseph Périsset, boulanger, à Villarvolard, fera vendre aux enchères publiques, au domicile du disant, le **lundi 30 décembre courant**, dès les 9 heures du matin, tout le mobilier ayant appartenu à celui-ci, tel que : meubles meublants, literie, batterie de cuisine, 2 chèvres, etc., etc., le tout taxé à bas prix.

Bulle, le 26 décembre 1889.
Par ordre :
864] Greffe du tribunal de la Gruyère.

Mises publiques.

Pour cause de cessation de laiterie, on vendra 40 porcs en mises publiques, le **mardi 31 décembre**, à 10 heures du matin, devant la laiterie de La Tour-de-Trême.

Le même jour, à 1 heure, il sera également vendu en mises publiques 300 pièces de fromage maigre, bonne qualité.

862] Jules GAPANY, laitier.

Magasin à louer

et
fonds de commerce à remettre.

On offre à louer un magasin avec un logement au centre de la ville de Bulle, sur la place la plus commerçante de cette localité.

Si on le désire, on remettrait à des conditions avantageuses le fonds de commerce qui s'exploite actuellement dans ce magasin, consistant en mercerie, quincaillerie, articles de fumeurs, etc., etc.

Pour traiter, soit pour la location, soit pour la remise du fonds de commerce, s'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [852]

AVIS

Dès ce jour, on trouvera chez les soussignés, à l'ancien magasin des demoiselles Seydoux :

Toiles de ménage, toiles pour chemises, cotonnes, doublures, tapis, tricots, blouses, jupons, jerseys, châles, tabliers, corsets, cravates, laines et cotons à tricoter et à broder, mercerie, porcelaine, verrerie, etc.

E. PASQUIER & Cie, à Bulle. [772]

TANNERIE - CORROIRIE

Cuir. — Crépins. — Chaussures.

Gros. — Demi-gros. — Détail.

Ernest GLASSON, Bulle.

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépoilles (débris). — Croupons français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuir pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuyère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fils pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.

Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.

Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.

Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorses, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149]

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons français.

Dits supérieurs et ordinaires.

Semoules de maïs, Italie et Hongrie.

Tourteaux de lin et sésame moulus.

Bouvre d'épeautre.

Prix avantageux.

Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

ATELIER DE CORDONNIER

à la Maison blanche

(entre l'église et le Château-d'Enbas) à Bulle.

On accepte des journées. — Travail solide, à des prix modérés. — Se recommande à la bienveillance du public.

Auguste Pittet, cordonnier. [853]

PRÊTS

Le soussigné est chargé de placer différentes sommes sur hypothèque ou cautionnement.

Jean Gillet, Bulle. [787]



HOTEL DE VILLE DE BULLE

L'Hôtel de Ville de Bulle, dans lequel se réunissent toutes les assemblées de commune, où il existe le bureau des postes, ainsi que le siège de la Justice de paix, est mis en location pour y entrer le premier septembre 1890.

La mise aura lieu le **lundi 13 janvier 1890**, dans la grande salle de cet établissement, dès 2 heures de l'après-midi.

Prendre connaissance des conditions au Bureau de ville. Bulle, le 25 novembre 1889. [782] CONSEIL COMMUNAL

EXTRAITS DE MALT du D^r G. WANDER, à Berne

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
A l'iode de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace 1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculenses; nourriture des enfants 1 40
Diatasés à la pepsine. Remède pour la digestion 1 40
Sucre et bonbons de malt, très recherchés contre les affections catarrhales.
Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une **MÉDAILLE à BRÈME 1874.** [727]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. ●

Ulcère aux pieds. Flux salin.

Quoiqu'on m'ait dit de ne pas faire usage du traitement de la Polylinique privée à Glaris, je l'ai fait quand même et je suis heureux de pouvoir constater que j'ai été guéri d'ulcères au pied qui étaient enflammés et qui me causaient d'atroces douleurs. Mme W. Scherrer, à Courrendlin près Delémont. Brochure gratuite. Des médecins patentés. 2500 guérisons légalisées. S'adresser à la Polylinique privée à Glaris. [867]

Epicerie — Mercerie — Quincaillerie

L. KOERBER

Grand magasin, vis-à-vis de l'église, à BULLE

Boîtes de construction en pierre à l'Ancre et en bois. Jeu des chemins de fer suisses et autres jouets.

Accordéons et harmonicas. — Patins.

Grand choix d'articles pour fumeurs. — Porte-monnaie. — Couteaux et ciseaux.

BRETELLES — CANNES, etc.

Cartes à jouer. — Tarrots vieux et nouveaux. [797]

Laines et cotons. — Articles tricotés. — Cravates et foulards.

Dermatolip (huile pour la chaussure) du D^r Wander.

Miel fondu du pays. — Sirop de mélasse. — Conserve alimentaires, ainsi qu'un beau choix de cafés, macarons fins et ordinaires, légumineuses, pruneaux, raisins, bougies, savons, etc., etc.

Le Dermatolip du D^r G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, etc.

MM. A. ROSSON, à Bulle.
L. KOERBER.
Alex. DESBOLLES. [728]

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affection de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession. Discrétion à toute épreuve. [294] Polylinique privée à Glaris.

LACTINA SUISSE

(LAIT ARTIFICIEL)

PRÉPARÉ PAR A. PANCHAUD, A VEVEY (SUISSE)

Le meilleur aliment et le plus économique pour l'élevage des veaux, porcelets, etc.

Un litre de ce lait artificiel équivaut à un litre de lait naturel et ne coûte que 3/4 cent.

12 médailles or, vermeil, argent et bronze.

15 diplômes obtenus dans les concours régionaux et aussi de la Société des agriculteurs de France et de l'Académie nationale.

Nombreux certificats de notre contrée.

Agence générale pour la Gruyère : Auguste BARRAS, à Bulle. [420]

Avis aux coiffeurs

et aux personnes se rasant seules.

Les célèbres **rasoirs Diamant** à lames de rechange, n'ayant jamais besoin d'être aiguisés, et les royaux **cuirs** de la fabrique BAUD-NICOLE & Cie, au Sentier, sont envoyés contre remboursement.

Prix du rasoir simple Fr. 2 50

du cuir N° 2 avec pâte 1 50

Une lame de rechange : 80 cent.

On demande des agents sérieux. [421]

AVIS

Le soussigné, ci-devant anbergiste à Neirivue (Gruyère) informe ses amis et connaissances qu'il dessert maintenant l'hôtel de la Croix-d'Or, à Vevey, place du Marché.

— Pension et restaurant. — Prix modérés.

Se recommande [422] Louis Blanc.

Une forte machine

de cordonnier, avec double entraînement et ayant peu servi, est à vendre au prix de 80 fr., payables en deux termes.

S'adresser au bureau du journal. [854]

On achète du foin

et du REGAIN à distraire.

S'adresser au bureau du journal. [788]

MACHINES A COUDRE

J. Reber, mécanicien-constructeur, à Vuadens, vend les meilleures machines à coudre. Prix de toute concurrence. Payables depuis 5 fr. par mois. — Demandez catalogues et prix courants. [573]

Froments, blés, orges

et avoines comprimés.

Spécialité de **graux** divers.

Maïs et farines pour engrais.

PRIX RÉDUITS

Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle. [527]



Médaille d'or
Exposition universelle
Paris 1889.

Je suis chargé d'acheter,

au village de Cerniat, une propriété valant de 6000 à 10,000 fr. Paiement au comptant.

Bulle, le 24 décembre 1889. [859]

Louis Fasel, procureur.

Le notaire Menoud

offre à louer sa montagne le Gros-l'Hautin, sur La Tour, bien drainée et nettoyée, avec chalet neuf.

Il continue à acheter des fourrages et du fumier. [801]

Un jeune homme de 18 ans, ayant déjà des connaissances sur la fabrication, se présente comme **aide-fromager** pour une année.

S'adresser au bureau du journal. [857]

Dimanche 29 décembre 1889 :

Cassée

à l'auberge de la Croix-Blanche, Hauteville.

Invitation cordiale.

Ad. SCHWY, anbergiste. [843]

Dimanche 29 décembre

à la pinte de l'Union fédérale, à Sates.

Réception cordiale.

F. DUPONT. [844]

Le Jour de l'an :

Cassée

à la Maison de Ville de Riaz.

Invitation cordiale.

Boisson, anbergiste. [855]

Le jour du Nouvel-an :

CASSÉE

au Cheval-Blanc, à Vuadens.

Invitation cordiale.

Victor SUDAN, anbergiste. [856]

Dimanche 5 janvier 1890 :

Cassée

à l'Étoile d'Or, à Broc.

Invitation cordiale.

Eléonore BLANC. [861]

A vendre :

Environ 3000 pieds de **fumier de che-**

vauz première qualité.

S'adresser au garçon d'écurie du Cheval-Blanc, à Bulle. [848]

A vendre :

A consommer sur place, 10,000 pieds de **foin** et

5000 pieds de **regain** première qualité. Bel emplacement pouvant loger 20 têtes de gros bétail et fontaine abritée. [756]

S'adresser à Omberson des Longes, Maules.

POUDRE PROCRÉATIVE

préparée par A. Panchaud, pharm. à Vevey. Remède infaillible pour faire retenir les vaches et les juments. Une dose 1 fr. 50. Se trouve dans toutes les pharmacies. [885]

A louer :

Un **domaine** de 13 à 14 poses à distraire, situé à Vuadens. Terme : 6 ans. [858]

S'adresser à Clémentine BOVET, audit lieu.

A louer :

De suite, un joli petit **logement** au Tivoli.

S'adresser au bureau du journal. [863]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.